DEPARTEMENT DU VAL D' OISE

Commune de VETHEUIL

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

1/2

N° INSEE:95651	P.L.U. approuvé le : 12.03.2004 P.L.U. modifié et révisé simplement le : 12.09.2006 P.L.U. modifié simplement le: 05.11.2010 et le 06.05.2015 P.L.U. modifié simplement le: 26 octobre 2018	Dressé le : 13/10/2003
ECHELLE: 1/2000		

Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise
SATO / Pôle Mission Territoriale et Planification Durable
et SARL d'Architecture et d'Urbanisme SIMON+GENIN
6 rue du Perche –75003 PARIS

LEGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone, de secteur

ZONES URBAINES

- UA — Zone de constructions en ordre continu Habitat, Services, Activités
- UF — Zone d'équipements d'intérêt collectif
- UH — Zone à caractère résidentiel
- Emplacement réservé pour équipement public
- Bande d'implantation obligatoire des constructions

ZONES NATURELLES

- A — Zone agricole
- N — Zone naturelle et forestière
- Espace boisé classé
- Lisière de forêt de plus de 100 hectares
- Bande inconstructible de 50 mètres
- Limite de carrières abandonnées
- Zone d'alluvions tourbeuses compressibles et présence d'eau à moins de deux mètres de profondeur
- Axe de ruissellement temporaire lors d'orage
- P.P.R.L.- Limite de zone verte
- Arbres remarquables et plantations d'alignement à préserver
- Mur de clôture existant à conserver ou à restaurer
- Patrimoine local à préserver
- Sente piétonne existante à conserver
- Terrain cultivé et espace naturel à protéger

NOTA : L'ensemble du département du Val d'Oise est classé zone à risque d'exposition au plomb (AP 22/12/2000)

* modification
- extension de la zone UA rue de l'Eglise
- institution de l'emplacement réservé n°4
- classement de la zone UH en UF rue de Montrond
- changement de l'affectation de l'emplacement réservé n°4 qui devient n°5
- création de l'emplacement réservé n°9
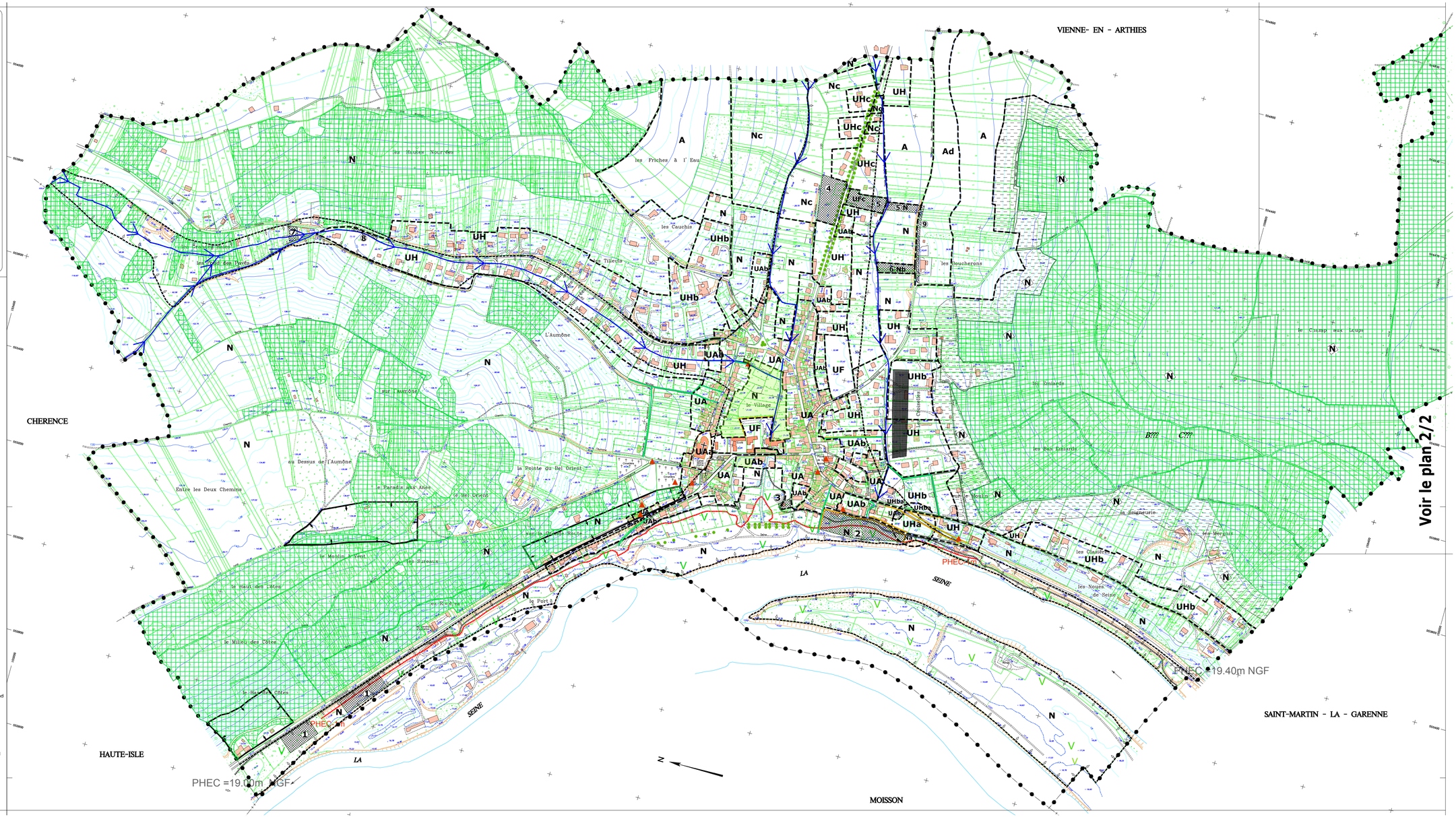
* révision simplifiée
- classement de la zone N en UF rue de Montrond